



0 0 0 0 0 0 28

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N°...../AONR/MPT/CIPM/2024 DU 17. SEPT 2024, LANCE EN PROCEDURE  
D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU  
D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE  
DEVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU CAMEROUN.

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National restreint en procédure d'Urgence pour le recrutement d'un Cabinet ou Bureau d'Etudes en vue de l'élaboration de la stratégie nationale d'Intelligence Artificielle assortie d'une feuille de route.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur les activités suivantes :

#### 2.1. La réalisation de l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (analyse SWOT) pour le déploiement de l'IA et des données au Cameroun

Il est question de :

- procéder à une évaluation et un examen des priorités stratégiques du pays ;
- identifier les acteurs clés ;
- recueillir, organiser et mettre à disposition, des données permettant de dresser un panorama complet de l'IA au Cameroun ;
- faire l'état des lieux incluant une cartographie des compétences et des usages de l'IA et éventuellement une revue des précédentes stratégies ;
- faire une analyse du contexte et des besoins précis et un examen organisationnel et fonctionnel des structures de l'État, de façon à développer une analyse détaillée des besoins en IA.

#### 2.2. La réalisation du benchmarking dans trois pays en voie de développement de niveau comparable

Il s'agira de :

- effectuer la collecte de données dans ces pays ;
- analyser les données collectées ;
- faire une analyse de benchmarking sur les stratégies ou politiques portant sur le développement de l'IA des pays avancés dans ce domaine en Afrique, voire de leaders mondiaux ;
- ressortir des scénarios de développement de l'IA tenant compte du contexte sociopolitique, économique et sécuritaire du Cameroun.

#### 2.3. Élaboration de la stratégie nationale de l'IA

Il s'agira de :

- procéder à la formulation d'une vision globale de la stratégie nationale de l'IA englobant les questions de transparence, d'archivage, de gestion, d'utilisabilité, d'interopérabilité et de confidentialité à l'ère de l'IA et des mégadonnées ;
- définir un ensemble d'objectifs définir spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels (SMART) en conformité avec l'analyse SWOT ;
- déterminer les composantes de la stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle et de données ;

- proposer un plan de mise en œuvre et de financement de la stratégie de l'IA, avec un plan d'action cohérent ;
- pour assurer la mise en œuvre de ce plan d'action, proposer un mécanisme de coordination interministérielle et intersectorielle de la mise en œuvre et un dispositif de suivi-évaluation de ladite stratégie et de son plan d'opérationnalisation.

#### **2.4. Élaboration de la feuille de route gouvernementale de l'IA**

Il sera question de :

- proposer des orientations techniques, réglementaires, financières et technologiques, après consultations des experts dans ces domaines au niveau national ;
- définir les priorités nationales de développement de l'IA, notamment la feuille de route gouvernementale ;
- élaboration d'une synthèse de l'étude et restitution de l'étude.

#### **3. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets préqualifiés à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°0000020/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2024 du 02 août 2024, à savoir :

- SFM Technologies, B.P : 13408 Tunis,
- MAZARS Cameroun, B.P. : 3791 Douala, Cameroun
- Gpt Cabinet Danielle MOUKOURI et 360° Conseils SAS, B.P : 2799 Douala, Cameroun.

#### **4. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le CAS FSE, de l'exercice 2024, à la ligne N°58 C1 132 05 330006 361312 « Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs ».

#### **5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de la prestation est de soixante millions (60 000 000) FCFA, TTC.

#### **6. Délais d'exécution**

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

#### **7. Mode de soumission**

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne exclusivement.

#### **8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics (porte 162, téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée en ligne sur le site [www.armc.cm](http://www.armc.cm) ou la plateforme COLEPS disponible aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

#### **9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille francs (75.000) FCFA, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur le site [www.armc.cm](http://www.armc.cm) et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## 10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission timbrée au taux en vigueur ou chèque banque ou chèque certifié accompagnés de récépissés de consignation délivrés par la CIDE, conforme au modèle joint d'un montant d'un million deux cent mille (1.200.000) FCFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres.

## 11. Remise des offres

*Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.*

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS. Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le 21.10.2024 13 heures précises, heure locale, à l'adresse [www.marchespublics.cm](http://www.marchespublics.cm). Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier et une copie de l'offre financière avec la mention claire et lisible « *Offre témoin* », enregistrées sur clés USB ou CD/DVD sous plis scellés seront déposées au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1<sup>er</sup> étage, porte 162), avec la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**  
N° DDP28 /AONR/MPT/CIPM/2024 DU 17 Septembre EN PROCEDURE  
D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES  
EN VUE DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE  
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU CAMEROUN  
« *À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* ».

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes :

- Volume 1 contenant les pièces administratives ;
- Volume 2 contenant l'Offre Technique ;
- Volume 3 contenant l'Offre Financière.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

NB : Les modalités pour soumissionner en ligne, assorties des étapes y relatives sont jointes en annexe.

## 12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment pour défaut de caution de soumission conforme, de conformité aux modèles des pièces ou de l'exemplaire ou de l'absence de l'exemplaire de l'offre financière.

### 13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera dans un premier temps et aura lieu le 1<sup>er</sup> OCT 2024 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPOSTEL dans la salle de réunions de la Commission, sise au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise se fera dans un second temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprise.

### 14. Principaux critères d'évaluation

#### 14.1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission timbrée au taux en vigueur ou chèque banque ou chèque certifié accompagné du récépissé de consignation délivré par la CDEC à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Offre technique comportant le montant de la proposition financière ;
- Offre financière incomplète (absence d'un des tableaux types de la proposition financière) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- Absence de l'offre financière témoin ;
- Non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en lignes ;
- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales ;
- CCAP et TDR paraphés sur chaque pages et signés à la dernière page avec la mention « lu et approuvé » ;
- Note technique inférieure à 75/100 points.

#### 14.2. Critères essentiels

- Références du Consultant pour les missions similaires..... 15 points ;
- Compréhension de la mission et cohérence dans la répartition des tâches..... 15 points ;
- Qualification du personnel et leur expérience dans le domaine..... 60 points ;
- Moyens techniques, matériels et logistiques du travail..... 7.5 points ;
- Présentation de l'offre..... 2.5 points.

### 15. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

### 16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent dossier d'Appel d'Offres, peut être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction de la Réglementation des Postes, Télécommunications et TIC porte 408. Tél. 237 222 22 29 82.

**NB :** Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 677 08 39 60 725 / 696 03 53 85./-

Yaoundé le. \_\_\_\_\_

Le Ministre des Postes et Télécommunications,

### Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Affichage (pour information) ;
- Service des marchés Publics (pour archivage)

